

N° 24 - JUIN 2018

Champtercier

»» édito



LE TEMPS DU BUDGET !

Le vote d'un budget est toujours un moment important, coïncidant avec l'arrivée, tant attendue, des beaux jours. Cette année encore, notre budget a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des services municipaux et des élus.

Dans un contexte difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux mais de réduire les investissements tout en maintenant la qualité de nos services publics et en prenant des mesures pour protéger notre environnement.

Les enjeux sont majeurs pour le devenir de la société dans laquelle nous vivons et pour les générations actuelles et futures.

C'est pour cela que nous souhaitons vous sensibiliser aux nuisances que génère à la fois autant sur le plan sanitaire qu' environnemental le brûlage des végétaux, interdit depuis 2011.

Des alternatives existent. Parmi elles, le nouveau service de broyage à domicile que nous avons décidé d'instaurer, destiné aux particuliers qui n'ont pas les moyens d'apporter leurs déchets verts en déchèterie. Je vous laisse le découvrir dans cette lettre d'information.

Vous y trouverez aussi le programme festif pour l'été proposé par nos associations, ainsi qu'un article sur le démarrage du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). En actant sa réalisation, la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération à laquelle nous appartenons, s'engage à élaborer un projet territorial et urbain cohérent partagé par et pour tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bons moments et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.

Régine Ailhaud-Blanc

»» agenda

Samedi 16 Juin 2018

Salle Polyvalente Yann Simeoni : Spectacle de danse «Les élèves de Miss Picknuts» proposé par l'association «Les Z'Arts Dance» à 18h30.

Vendredi 22 Juin 2018

Fête de fin d'année du Groupe scolaire Pierre Gassendi.

Vendredi 22 Juin 2018

Fête des voisins au Centre d'accueil et d'orientation à Chandourène à partir de 18h.

Samedi 23 Juin 2018

Concert de Flûtes dans l'Église.

Samedi 7 Juillet 2018

Rencontres musicales de Champtercier à partir de 17h sur la place de l'église organisées par l'association «Des Musiques et Des Mots».

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 Août 2018

Fête du village concoctée par l'équipe du comité des fêtes (F.A.C.)

Dimanche 11 Novembre 2018

Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 au monument aux morts à 11h30.

Dimanche 11 Novembre 2018

Soupe d'épeautre proposée par l'association «Rencontres et Partages» à 12h Salle Polyvalente Yann SIMEONI.

Du Dimanche 25 Novembre au 2 Décembre 2018

Foire aux Santons organisée par l'association «Champterroir».



BUDGET 2017

Les budgets de la commune et du service eau et assainissement 2018 ont été votés lors du conseil municipal du 10 avril. Pour la troisième année consécutive ce vote a été précédé d'un débat d'orientation budgétaire ; Ce fut l'occasion de faire le point sur la situation financière de notre commune et de donner les orientations pour 2018.

Situation financière

L'endettement s'évalue en fonction de deux critères: l'encours de la dette et l'annuité de la dette.

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques.

Fin 2017, le montant est estimé à 227 000 €.

L'annuité de la dette équivaut à la somme des intérêts d'emprunts et du montant de remboursement du capital échus au cours de l'année.

En 2017, elle se maintient par rapport à 2016 et représente 4% des recettes de la commune.

En 2016, la dette par habitant sur Champtercier était de 297 €.

Fin 2017, elle est de 268 € pour une population de 826 habitants (population référence de la Dotation Globale de Fonctionnement 2017).

En comparaison, la moyenne de la dette par habitant pour les communes de 500 à 2 000 habitants était de 611 € en 2016, selon les sources du ministère de l'économie et des finances.

Avec un excédent du budget principal en 2017 et un service eau/assainissement équilibré, les budgets 2018 ont été votés sans augmentation de la charge fiscale, ni du prix de l'eau.

Cependant nous devons rester vigilants pour conserver notre capacité d'auto-financement tout en étant attentifs sur les mesures de compensation des taxes fiscales de la commune et leur évolution.

Il nous appartiendra de respecter l'objectif d'augmentation de 1.2% maximum des charges de

fonctionnement pour pouvoir maintenir la stabilité des dotations de l'état.

Parmi les principaux investissements budgétés en 2018 sur le budget principal citons :

L'adressage des voiries communales pour une meilleure efficacité de l'acheminement des courriers, colis etc... et améliorer la rapidité d'intervention des secours sur la commune.

L'isolation des fenêtres du bâtiment scolaire pour améliorer le confort des élèves et du personnel et réduire les consommations énergétiques.

La rénovation de l'aire de jeux pour la sécuriser avec la pose d'un sol amortissant.

Un WC pour personnes à mobilité réduite sera installé dans la salle polyvalente et, dans le cadre de sa rénovation, les appareils de cuisine seront remplacés.

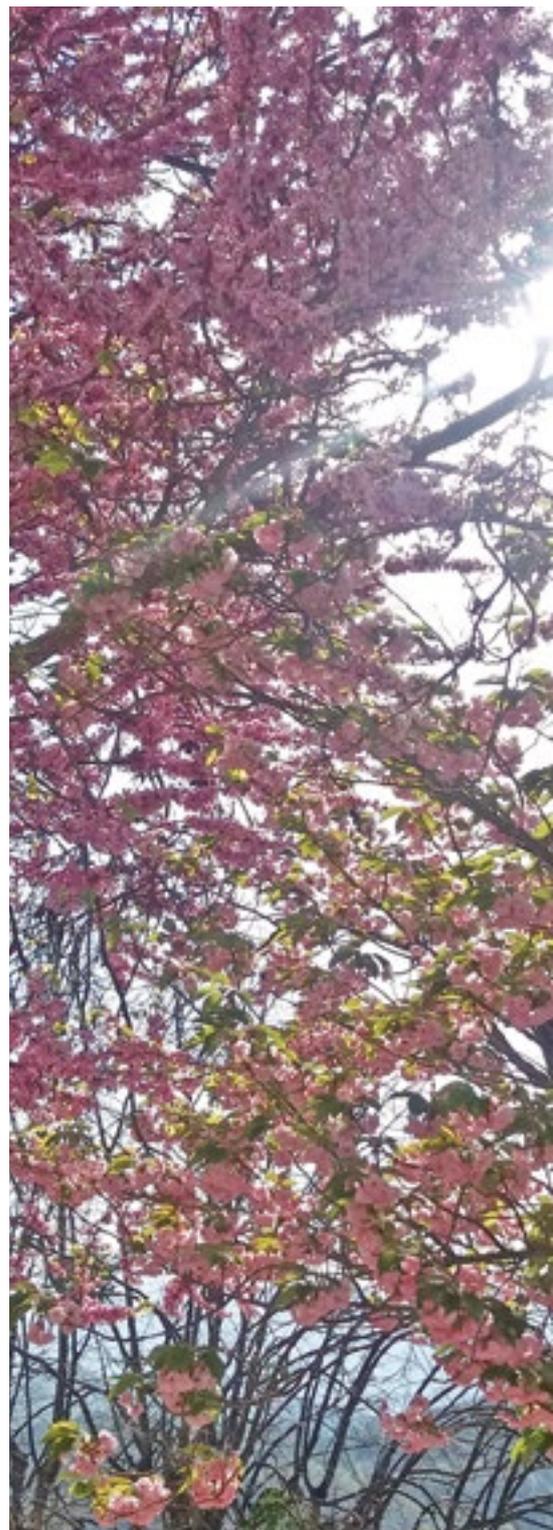
L'enfouissement des réseaux haute et basse tension, téléphoniques et éclairage public sur la partie basse du village.

Et sur le budget AEP :

Des périmètres de protection seront installés autour des captages d'eau potable pour les sécuriser

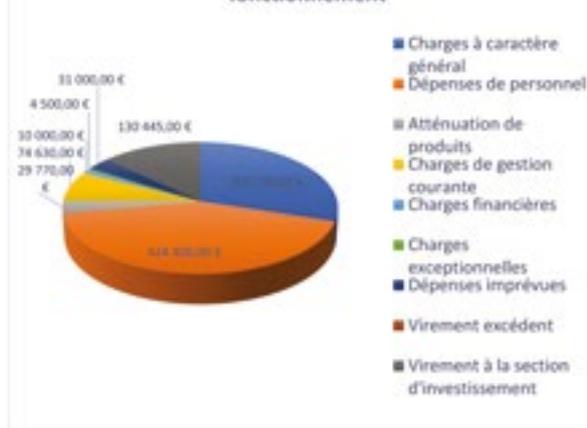
Des compteurs télé relevables remplaceront les compteurs existants pour améliorer le relevage des consommations bi annuellement

Un Diagnostic sur le réseau d'assainissement nous permettra de mieux connaître les réseaux et d'anticiper le remplacement des portions de canalisation défectueuses.



FINANCES - BUDGET PREVISIONNEL 2018**BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

Dépenses de fonctionnement	BP 2017	BP 2018	Evolution	Recettes de fonctionnement	BP 2017	BP 2018	Evolution
Charges à caractère général	266 268,00 €	300 235,00 €	12,76%	Résultat reporté	242 184,00 €	289 288,00 €	19,45%
Dépenses de personnel	430 400,00 €	424 400,00 €	-1,39%	Atténuation de charges	15 000,00 €	25 000,00 €	66,67%
Atténuation de produits	33 064,00 €	29 770,00 €	-9,96%	Produits des services	54 400,00 €	56 200,00 €	3,31%
Charges de gestion courante	73 400,00 €	74 630,00 €	1,68%	Impôts et taxes	511 943,00 €	467 824,00 €	-8,62%
Charges financières	21 511,00 €	10 000,00 €	-53,51%	Subventions	114 836,00 €	122 168,00 €	6,38%
Charges exceptionnelles	4 420,00 €	4 500,00 €	1,81%	Produits de gestion courante	44 500,00 €	34 000,00 €	-23,60%
Dépenses imprévues	20 000,00 €	31 000,00 €	55,00%	Produits financiers			0,00%
Virement excédent			0,00%	Produits exceptionnels	34 200,00 €	6 500,00 €	-80,99%
Virement à la section d'investissement	168 000,00 €	130 445,00 €	-22,35%	Opérations d'ordre	0,00 €	4 000,00 €	
Total des dépenses de fonctionnement	1 017 063,00 €	1 004 980,00 €	-1,19%	Total des recettes de fonctionnement	1 017 063,00 €	1 004 980,00 €	-1,19%

BP 2018 Répartition des dépenses de fonctionnement**BP 2018 Répartition des recettes de fonctionnement**

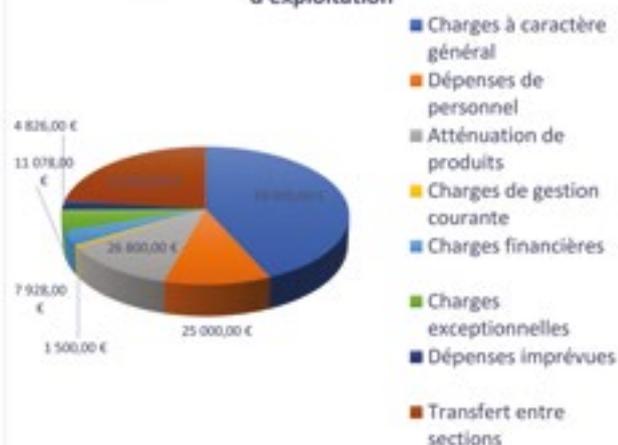
Dépenses d'investissement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Matériel service technique	4 000,00 €	Subventions d'investissement	289 288,00 €
Agencements divers	1 500,00 €	FCTVA	25 000,00 €
Installations de voirie	1 000,00 €	Excédents de fonctionnement	56 200,00 €
Voirie communale 2018	30 000,00 €	Restes à réaliser de subventions	467 824,00 €
Matériel de bureau et informatique	3 000,00 €	Dépôt et cautionnement	122 168,00 €
Informatique école	1 500,00 €	Total des recettes réelles d'investissement	34 000,00 €
Adressage des voiries communales	35 200,00 €	Virement à la section de fonctionnement	6 500,00 €
Rénovations énergétiques école	73 000,00 €		
Rénovations salle polyvalente	35 000,00 €		
WC publics accès handicapés	10 000,00 €		
Rénovations bibliothèque	2 500,00 €		
Restes à réaliser 2017 dont informatique, terrain de jeux, rénovations mairie et voirie communale	93 700,00 €		
Total des dépenses d'équipement	290 400,00 €		
Opérations d'ordre	4 000,00 €		
Remboursements d'emprunts	27 100,00 €		
Solde d'exécution négatif reporté	12 687,00 €		
Total des dépenses d'investissement	334 187,00 €	Total des recettes de fonctionnement	1 004 980,00 €

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT - BUDGET 2018

BUDGET D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'exploitation	BP 2017	BP 2018	Evolution	Recettes d'exploitation	BP 2017	BP 2018	Evolution
Charges à caractère général	96 167,00 €	99 000,00 €	2,95%	Résultat reporté	24 497,00 €	41 032,00 €	67,50%
Dépenses de personnel	20 000,00 €	25 000,00 €	25,00%	Atténuation de charges			
Atténuation de produits	21 815,00 €	26 800,00 €	22,85%	Produits des services	182 615,00 €	179 500,00 €	-1,71%
Charges de gestion courante	1 000,00 €	1 500,00 €	50,00%				
Charges financières	8 530,00 €	7 928,00 €	-7,06%				
Charges exceptionnelles	10 000,00 €	11 078,00 €	10,78%				
Dépenses imprévues	3 800,00 €	4 826,00 €	27,00%				
Transfert entre sections	51 800,00 €	52 600,00 €	0,00%	Opérations d'ordre	6 000,00 €	8 200,00 €	36,67%
Total des dépenses d'exploitation	213 112,00 €	228 732,00 €	7,33%	Total des recettes d'exploitation	213 112,00 €	228 732,00 €	7,33%

BP 2018 Répartition des dépenses d'exploitation



BP 2018 Répartition des recettes d'exploitation



Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
Mise en place compteurs télérelevables	33 500,00 €	FCTVA	34 250,00 €
Captages - protections des sources	29 400,00 €	Subventions d'investissement	6 050,00 €
Diagnostic assainissement	22 800,00 €	Restes à réaliser de subventions	64 200,00 €
Travaux remplacement conduites village	80 000,00 €	Excédents de fonctionnement reporté	174 972,00 €
Forages les Plaines	4 420,00 €	Amortissement des immobilisations	52 600,00 €
Divers travaux réseau d'eau et marché à bons de commande	60 000,00 €		
Divers travaux réseau d'assainissement et marché à bons de commande	20 000,00 €		
Conduite St Jean étude	120,00 €		
Travaux d'assainissement contrat rivière	50 000,00 €		
Dont restes à réaliser 2017 de 124 200€			
Opérations d'ordre	8 200,00 €		
Remboursements d'emprunts	22 632,00 €		
Dépenses imprévues	1 000,00 €		
Total des dépenses d'investissement	332 072,00 €	Total des recettes d'investissement	332 072,00 €

Champtercier 2018

ARBRES DE NAISSANCE 2016/2017



Planter un arbre pour célébrer la naissance des enfants nés sur la commune constitue un geste fort et symbolique.

Pour l'arbre comme pour les enfants, c'est la vie qui commence ; les enfants pourront voir grandir leur arbre et même participer à leur entretien. Mais cette démarche est aussi une opération de reboisement de certains espaces communaux avec des espèces qui tendent à s'éteindre sur la commune.

Cette année encore nous avons invité les familles des enfants nés en 2016 et en 2017 à nous rejoindre quartier de la clède le samedi 7 Avril pour cette traditionnelle plantation. •

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Pourquoi élaborer un SCOT ?

La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération (PAA) a été créée dans un but : celui de la cohérence spatiale et économique au sein d'un espace de solidarité pour lui permettre de conduire un projet commun de développement urbain et d'aménagement du territoire.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un moyen pour que le territoire de PAA réfléchisse à un projet territorial et urbain cohérent partagé par et pour tous. Il s'agit d'un document de planification créé par la loi de solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000 et complété par différents textes ensuite. Son périmètre qui correspond à celui de notre agglomération a été prescrit par délibération communautaire le 5 avril 2018, actant ainsi le début de son élaboration pour 4 à 6 ans. La loi précise qu'en l'absence de SCOT applicable, les zones naturelles et les zones d'urbanisation futures délimitées par les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ne pourront pas être ouvertes à l'urbanisation.

Le SCOT met en cohérence les différentes politiques publiques au-delà du seul champ de l'urbanisme : h a b i t a t , d é p l a c e m e n t s , équipements commerciaux, zones agricoles, environnement, etc.

Il dessine le cadre de vie possible et doit en suivre la mise en œuvre après son approbation. C'est un outil juridique qui s'impose aux documents d'urbanisme (PLU, etc.....). Dans le cadre de la procédure d'élaboration du SCOT, une démarche participative est engagée.

Des informations sur l'évolution de la procédure ainsi qu'un registre sont à votre disposition en mairie afin que vous puissiez y consigner vos avis et remarques. •

REDUCTION DES DÉCHETS

En partenariat avec Provence Alpes Agglomération, Le Syndicat Départemental d'Élimination des Ordures Ménagères et France Nature Environnement, nous nous sommes engagés dans un programme d'actions de sensibilisation à la **réduction des déchets sur notre territoire.**

Comme le rappellent la circulaire du 18/11/2011 et l'article 84 du

règlement sanitaire départemental, **le brûlage des déchets verts est interdit** car au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules qui véhiculent des composés cancérigènes.

Apporter ses déchets à la déchèterie n'étant pas toujours possible nous avons décidé, au niveau de la commune, de **créer un service de broyage à domicile, destiné aux habitants qui ne disposent pas de moyens pour apporter leurs végétaux à la déchèterie.**

Le règlement de ce service est disponible sur le site internet et sur la page Face book de la commune ainsi qu'au niveau du secrétariat de mairie (0492311037 ou mairie@champtercier.fr)

Nous avons organisé le 26 mai dernier lors d'une après-midi d'information une démonstration du broyage avec **le broyeur communal, afin d'inciter chacun et chacune à ne plus brûler ses végétaux verts**, et à utiliser leurs résidus comme une ressource grâce au broyage, au compostage ou au paillage.

In fine de nouvelles pratiques de jardinage plus économiques pour toutes et tous ! •





MAINTIEN DE L'ATTRIBUTION DES COUPONS SPORTS

Les élus ont décidé lors du conseil municipal du 15 mai 2018 de reconduire pour la rentrée 2018/2019 l'attribution des coupons sports aux mêmes conditions qu'en 2017.

Quotient familial maximum (revenu fiscal de référence sur le nombre de parts) : 16 000€

Documents à fournir :

Dernier Avis d'imposition connu

Attestation de domicile (EDF/Eau)

Justificatif d'adhésion au club :

-Pour une cotisation < ou = à 75.00€ attribution de 20.00€ de coupons sport par enfant

-Pour une cotisation > à 75.00€ attribution de 40.00€ de coupons sport par enfant

Sont concernés les enfants âgés de 5 à 18 ans et résidant sur la commune.

BIBLIOTHÈQUE

Petit Quizz à l'usage des lecteurs :
Question 1 (et unique d'ailleurs)
Pour vous une bibliothèque c'est :

- Un lieu magique
- Un lieu de rencontres
- Un lieu de connaissance
- Un lieu ouvert et accessible

Si vous avez coché toutes les réponses c'est que vous êtes d'accord avec nous et que vous vous apprêtez à venir vous inscrire à la bibliothèque de Champtercier. La bibliothèque publique de Champtercier fait partie du réseau des bibliothèques de P.A.A. vous pouvez, de ce fait, profiter des fonds du réseau empruntables à partir de Champtercier.

Des actions en direction des publics éloignés de la lecture et plus particulièrement des résidents des Lavandines, ont été mises en place en partenariat avec la Médiathèque Départementale.

La prochaine action sera une après-midi contes avec Patrick ROCHEDY, paysan-conteur, le samedi 9 juin à 14h aux Lavandines.

L'ÉQUIPE VOUS REÇOIT ET RECRUTE

L'équipe de la bibliothèque composée de bénévoles, Arlette, Guylaine et Alain, et d'un agent

communal Sylvie, vous accueille le mercredi de 14h à 18h pour tout public et le jeudi de 14h à 17h pour les scolaires.

Nous lançons aussi aujourd'hui un nouvel appel à bénévolat afin de pouvoir diversifier les activités autour de la bibliothèque.

LE POINT NUMERIQUE

Depuis novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées avant à la préfecture doivent être réalisées par internet.

Désormais grâce à la dématérialisation des demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire, et de carte grise, les démarches des usagers sont ainsi facilitées.

La Mairie de Champtercier a choisi de s'équiper d'un ordinateur, **point numérique, qui est mis à disposition des administrés éloignés du numérique.**

Les administrés qui en feront la demande seront accompagnés dans leurs démarches par une secrétaire-médiatrice numérique. Cette secrétaire-médiatrice aura pour mission d'offrir un accompagnement personnalisé, pour conseiller, guider, rassurer l'administré et lui permettre de gagner en autonomie avec les télé-procédures.



INAUGURATION DE L'ACCUEIL MAIRIE/AGENCE POSTALE



UN MOMENT IMPORTANT DANS LA VIE DE LA COMMUNE :

Pour une pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap.

L'inauguration le 23 Mars 2018 de l'accueil Mairie/Agence Postale s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités dont Monsieur Guérin, Préfet des alpes de Haute Provence.

Les travaux de restructuration et de mise en conformité du bâtiment de la mairie constituent le 1^{er} volet de l'Agenda d'Accessibilité Programmé: proposer aux habitants de la commune des locaux adaptés à toutes et à tous pour un accueil convivial, un lieu de rencontre, d'écoute et d'information. Un point d'accueil numérique a été créé pour faciliter l'accès aux formalités dématérialisées de l'Etat. Le regroupement de l'accueil Poste et Mairie permet de rationaliser le temps agent, mais aussi une meilleure gestion de l'accueil en général.

Ces travaux dont le montant

s'élève à 79 394.20 euros ont pu être réalisés grâce à l'aide de l'Etat, dans le cadre de dotations d'un montant de 55658.72 euros. La Poste a apporté à ce projet un soutien financier afin de financer l'achat de mobilier, de renouveler le matériel informatique. Madame Le Maire a remercié le maître d'œuvre Daniel Gillier du cabinet BMDG et tous les artisans et toutes les entreprises qui ont participé à cette restructuration, toutes locales: La SARL MTP, et en particulier Monsieur Cataneo qui est intervenue sur le gros œuvre, les cloisons et faux plafonds et les menuiseries en bois; La SARL Michel pour les menuiseries aluminium; La SARL Miroiterie Dignoise qui a réalisé la porte automatique; L'EIRL Moquettes Décors pour les revêtements de sol; La Sarl Cuillierès pour les revêtements de murs; La SARL Ailhaud Michel pour la plomberie et le sanitaire; La SARL BARO pour l'électricité.

Ces locaux ont été inaugurés sous le signe de la convivialité mais aussi de la fraternité, une des valeurs essentielles au bien vivre ensemble, en accueillant l'exposition des travaux réalisés

au sein d'ateliers créatifs par les résidents du CAO, ateliers animés par les artistes bénévoles de l'association «les Z'amis de Chandourène».

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Mairie:

- Aire de jeu: remplacement de la couche de réception en copeaux par une dalle béton recouverte d'un sol amortissant coulé : prévision démarrage des travaux fin mai 2018
- Adressage des voies communales; dossier de consultation en cours
- Programmation de la mise en place des panneaux, plaques et numéros fin d'année 2018.

Ecole:

- Remplacement des menuiseries extérieures bois par des menuiseries en aluminium et BSO : le dossier de consultation est en cours ; prévision démarrage des travaux novembre et décembre 2018

Salle polyvalente

- Remplacement des portes extérieures et de celle du sas ainsi que de la porte de sortie de secours arrière (en aluminium)
- Remplacement du mobilier vétuste de la partie cuisine
- Les demandes de subvention sont en cours ; prévision démarrage des travaux fin d'année 2018, début 2019.



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE À LA DÉCOUVERTE DES CINQUE TERRES

La semaine qui précède les vacances de Pâques, les 23 élèves de la classe de CM de l'école accompagnés par leur enseignant et deux mamans volontaires sont partis cinq jours en Italie pour découvrir, en randonnée, la fantastique région des Cinque Terre, cinq villages accrochés à la montagne et tombant dans la mer sur la côte italienne, au sud-est de Gênes.

Nous sommes partis le lundi 16 avril à 8h30 de l'école en bus pour rejoindre Nice par la route. Après une bonne pause, un pique-nique et une découverte de la vieille ville de Nice pour un petit groupe, nous avons rejoint la gare pour prendre un train en direction de Levanto, petite ville médiévale aux portes de cette merveilleuse région.

Notre guide, Sébastien, nous attendait à la gare pour nous accompagner jusqu'à l'auberge de jeunesse dans laquelle nous avons logé durant la semaine. Tous les soirs, nous nous sommes régales des spécialités italiennes préparées par Roberto, chef d'un très bon restaurant de Levanto, Il Moresco.

AU COEUR DE L'ITALIE

Pendant les trois jours complets sur place, nous avons découvert, au fil des randonnées sur les beaux sentiers côtiers, les villages de Monterosso al Mare, Vernazza, Corniglia, Manarola et Riomaggiore. Au total, plus de 20 heures de marche, 1700 mètres de dénivelé positif, quelques ampoules mais un superbe soleil, une mer turquoise et des paysages extraordinaires ont rempli ces trois belles journées ! Nous avons même pris le bateau le dernier soir pour découvrir les cinq villages depuis la mer et avons été suivis par des dauphins durant quelques instants... de quoi terminer

ce séjour en beauté !

Nous sommes revenus à Champtercier le vendredi 20 avril à 21h00, après quelques heures passées dans les trains et le bus, la tête pleine de bons souvenirs, prêts à partir pour 15 jours de vacances bien mérités...

Nous remercions toutes les personnes qui ont rendu possible ce fantastique projet : en premier lieu, la Mairie de Champtercier qui a financé le transport (2700 €) et nous a soutenu tout au long de la préparation de cette classe découverte, notre guide Sébastien Yago de l'agence ORGAYA, qui a grandement contribué à l'organisation de cette classe découverte un peu folle, les deux mamans, Séverine et Agnès, qui nous ont accompagnés (et supportés!!) toute la semaine, les autres maîtres et maîtresses de l'école et les parents d'élèves qui ont participé et organisé les différentes manifestations (Loto, Carnaval, repas, tombola...) organisées pour financer ce projet, Frédéric Payan, notre chef cuisinier, pour son soutien et pour son aide lors de la préparation des repas, les généreux donateurs anonymes qui ont contribué au séjour via la plate-forme participative en ligne, l'entreprise de transport Delaye de Barrême, et toutes les personnes qui ont soutenu de près ou de loin ce projet ! •

Les élèves de CM
et Thomas leur enseignant



NOUVELLE ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2018/2019

Suite à la possibilité donnée par le gouvernement aux communes de revenir à la semaine de 4 jours, les élus ont lancé un questionnaire pour connaître l'avis des parents et des enseignants.

Après analyse de ces questionnaires, il en ressort que sur 38 familles qui ont répondu, 25 familles souhaitent le retour à la semaine de quatre jours, 13 familles souhaitent le maintien de la semaine à 4 jours et demi avec école le mercredi,

Compte tenu de ce résultat, le retour de la semaine de 4 jours a été validé en conseil d'école et lors du conseil municipal d'avril. •

HORAIRES

Les nouveaux horaires de l'école à la rentrée 2018 seront :

-8h30 à 12h
-14h à 16h30

Les horaires de la garderie restent identiques :

-7h30 à 8h30
-12h à 12h30
-16h30 à 18h30

« FÊTE DES FEMMES »



UNE PREMIÈRE RÉUSSIE.

Le 8 mars dernier s'est déroulée la première «Fête des Femmes» à Champtercier.

«L'idée de cette manifestation a germé bien avant que l'affaire Weinstein n'éclate, précise Madame Régine AILHAUD-BLANC maire de Champtercier. Je voulais marquer la journée internationale des droits des femmes et, lors d'une conversation informelle j'ai fait part de cette intention à Sylvie LAFARGUE, responsable de l'association Des Musiques et Des Mots qui s'est saisie de ce projet. Mon intention était de fédérer les associations de Champtercier sur un projet commun et deux associations de Champtercier, Des Musiques et Des Mots et Champterroir, se sont donc mises au travail sur le thème des femmes dans la littérature et dans les arts plastiques. Mon souhait serait que d'autres associations se greffent au projet et que la «Fête des Femmes 2019», si elle a lieu, soit le résultat d'une mutualisation des forces associatives de Champtercier.»

RETOUR SUR 2018 EN ATTENDANT 2019

On ne sait pas encore ce que réservera l'édition 2019 mais en

attendant le public nombreux a pu apprécier la valeur de celle de 2018. Il faut dire que le programme était de qualité avec une conférence «Les Filles dans la littérature jeunesse, évolution d'un «mauvais genre»» donnée par Carol BATTISTINI Docteur en Sciences de l'Education Didactique du français et professeur à l'ESPE de Digne les Bains, une exposition de l'atelier de peinture d'Isabelle MESSINA de l'association Champterroir sur le thème des Femmes artistes, une exposition de textes de l'atelier d'écriture de Cécile CARDON-DUBOIS de l'association Des Musiques et Des Mots. Il y avait également deux autres expositions une sur «les Femmes dans la littérature» et l'autre sur «Des albums de jeunesse pour construire l'égalité» prêtées par la Médiathèque Départementale, l'intervention du CIDFF04 et le stand d'Amnesty. Le soir, le concert «Les Muses Rebelles, Poésie et chansons» interprété par Carol BATTISTINI et René BRION a enchanté le public.

Vivement la seconde édition. •

VERS LA VICTOIRE

Sébastien Hess, qui vient de fêter ses 13 ans, le 25 février dernier, s'est qualifié pour la finale régionale «challenge benjamin» qui a eu lieu dimanche 18 mars à Salon-de-Provence.

Comme ses aînés du club dignois de basket, Gyslain en 2008, Paoline en 2014, il vise la finale à Paris samedi 21 avril lors du week-end de la Coupe de France (Un voyage aux Etats-Unis pour vivre une expérience NBA est à la clé!) La route est encore longue mais Sébastien semble bien parti pour poursuivre sa montée vers la victoire. Il est en lice comme tous les jeunes baskets benjamins qui participent à cette compétition nationale.

Depuis l'âge de 4 ans, ce jeune garçon s'entraîne dans la cité de la lavande et son assiduité, sa persévérance, son enthousiasme lui valent de participer aux matches sélectifs et avec cette 2^e place sur 6 candidats à Gap samedi 18 février dernier.

Alors nous encourageons très fort ce jeune athlète qui porte haut les couleurs de son club, de notre commune et du département. •



COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPTERCIER



La fête votive aura lieu les 10, 11 et 12 août 2018 et toute l'équipe du comité des fêtes espère vous y voir nombreux. D'ici le mois d'août, les membres du comité iront, comme l'an dernier, à la rencontre des villageois en effectuant une «*tournee du village*» afin d'échanger avec chacun et donner, à ce moment-là, la possibilité d'aider financièrement l'équipe à préparer la fête en faisant un don.

Les deux lotos organisés fin 2017 et début 2018 nous ont permis de récolter des fonds afin que l'édition 2018 de la fête soit une réussite et nous vous remercions pour votre participation à ces événements. Nous renouvellerons très certainement la mise en place de deux lotos fin 2018 et début 2019.

Pour ces 3 jours de festivités, nous vous avons préparé un programme avec des changements et des surprises afin que le plaisir de passer ces moments ensemble soit à nouveau partagé. Les deux repas seront cette année encore préparés avec le plus grand soin par les membres du comité eux-mêmes et nous espérons qu'ils vont satisfaire pleinement.

Le comité vous donne rendez-vous le vendredi 10 août à 19h pour le top départ de trois jours de bonne humeur, et cette année, les années 90 seront à l'honneur !!!!

L'ASSOCIATION « LES Z ARTS DANCE »

Nous sommes très heureux d'avoir pu accueillir cette année une vingtaine d'élèves pour une très grande majorité de CHAMPTERCIER puisque 85% de ceux-ci sont issus du village. A nouveau, un spectacle de fin d'année sera présenté; mêlant danse, spectacle et arts plastiques. Une occasion unique de mettre en valeur tout le travail d'une année.

Bilan :

A la rentrée de septembre 2017, les cours ont débuté avec cette année 2 créneaux horaires :

- le mardi de 16h20 à 17h20 pour les 4-5 ans.

- 17h25 à 18h25 pour les 6-11 ans.

En novembre 2017 un stage «*expression dansée*» a été organisé.

En décembre 2017, les élèves de l'association ont pu se joindre à «*l'association les sentiers culinaires*» pour les rencontres de Noël, où ils ont dansé et proposé des chants de Noël.

En janvier 2018 un stage de peinture au couteau a été réalisé pour une découverte et mise en pratique de la technique.

En avril 2018, les enfants de l'association se sont rendus à la maison de retraite «*les lavandines*» pour une rencontre inter générations et participer à un projet organisé par l'association: «*création de tableau de peinture à plusieurs mains*».

Le 02 mai 2018, un stage de danse «*au fil des saisons*» a été réalisé avec élaboration de mini chorées.



Projet :

- Juin 2018 : Le samedi 16 Juin 2018 à 18h30 sera donc donné le spectacle de fin d'année de l'association à la salle polyvalente.

Courant Juin: une démonstration sera également présentée à la maison de retraite «*Les Lavandines*»

- Juillet 2018: Comme l'année dernière, l'association «*les Z Arts Dance*» très favorable aux échanges et partenariats entre associations, se joindra aux festives d'été organisées par l'association «*Des musiques et des mots*».

- Vacances d'été : des stages seront proposés.

Nadeige Borg
pour l'association les Z Arts Dance

JUDO-CLUB DYNAMIC



JUDO-CLUB DYNAMIC a organisé un stage de Judo-Vacances qui s'est déroulé le 23 avril à Champtercier, il y a eu 24 Participants.

Pour l'animation Judo inter-dojos du 28 avril, il y a eu trente compétiteurs de 4 à 13 ans. Cette animation avait pour but d'apprendre aux enfants les règles d'arbitrage, de comptage des points et les familiariser avec l'environnement compétition.

Tout c'est bien passé, aucun blessé !
Tous les enfants ont été récompensés !
Le public est venu assez nombreux environ 120 personnes.

Cette animation a pu se dérouler grâce à une équipe de bénévoles de 13 personnes mais aussi grâce à la participation de la municipalité de Champtercier.

« LES LAVANDINES »



Se souvenir et partager l'essentiel...

Le 25 avril dernier, un groupe de résidents de la maison de retraite des Lavandines a visité le «Muséoscope du lac de Serre-Ponçon» et ils racontent : «C'était poignant, ces témoignages de personnes qui ont vécu dans des villages désormais disparus» ; «Cela m'a rappelé la construction de ce barrage, une prouesse technique et des engins énormes»; «un musée ludique, j'ai adoré le cinéma en 4 dimensions». Une excursion qui a donc permis aux participants de sortir de leur quotidien mais aussi de découvrir et de se souvenir.

Se remémorer, c'est aussi l'objectif du dispositif «Mémoire'images 2018» proposée par la Médiathèque Départementale 04 en partenariat avec la bibliothèque de Champtercier aux résidents des Lavandines: à partir d'un exposé sur les plantes médicinales et anciennes, ceux-ci ont ainsi eu l'occasion de se rappeler les odeurs, les saveurs et les usages d'antan, souvent avec émotion.

Les résidents ont également accueilli les enfants de l'association «les Z Arts Dance» de Champtercier pour réaliser une œuvre à «plusieurs mains». Durant la réalisation de ces tableaux, qui décoreront les murs de la Maison de retraite, les enfants et les personnes âgées ont partagé un vrai moment de complicité.

Pour poursuivre dans une ambiance festive et conviviale, Les Lavandines organisent le 23 juin un repas autour d'un barbecue en présence des familles des résidents ; les recettes de cette manifestation seront reversées à l'association «Imagine for Margo» pour la recherche des cancers des enfants, pour que plaisir rime avec solidarité !

« RENCONTRES ET PARTAGES »



L'assemblée générale de l'association Rencontres et Partages a eu lieu le 20 Janvier et a réuni 105 adhérents. Le conseil d'administration a été réélu à l'unanimité. Les adhérents ont ensuite partagé la galette des rois puis un loto surprise a animé la fin d'après-midi. A noter qu'à ce jour l'association compte 140 adhérents dont 40 habitants de la commune.

Le 17 Mars, 40 personnes de l'association et 17 personnes du Brusquet ont pris le car pour le Domaine du Billardier et ont assisté à un repas spectacle cabaret qui a ravi tout le monde.

Le 14 Avril a rassemblé 85 adhérents à la salle «Yann Siméoni» dans une belle ambiance festive pour fêter les 10 ans de l'association et partager un succulent repas gastronomique, puis le groupe «Les toto-boys» ont entraînés les danseurs tout l'après-midi.

Le 16 Mai a eu lieu le challenge «Francis Autric et les amis boulistes disparus» en hommage à nos amis boulistes et qui a rassemblé une quarantaine d'adhérents, et certains accompagnés des petits enfants, avec un apéritif offert par l'association puis repas tiré du sac avant le concours de boules; En Juin: le concours de boules de l'association; Septembre: bouillabaisse au Brusquet; Octobre et ses crêpes ; Novembre et sa soupe d'épeautre.

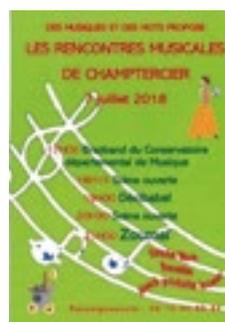
Contact Bernadette Martel: 04 92 31 54 66

ASSOCIATION DES MUSIQUES ET DES MOTS



En partenariat avec le Théâtre Durance, l'association Des Musiques et Des Mots a organisé la venue des «Échappées» à Champtercier.

En deux mots « les Échappées » c'est: plus besoin d'aller au théâtre, le théâtre se déplace chez nous. C'est avec une fantaisie philosophique librement adaptée d'un texte de Fred VARGAS, que le Théâtre Durance et la Compagnie Cassandre sont venus rencontrer le public Champtercien le 16 janvier dernier. Cette «Petite conférence de toutes vérités sur l'existence» a rencontré un vif succès auprès des habitants de notre commune. Alors, rendez-vous pour l'édition 2019 des «Échappées»?



Côté Musique, nous vous invitons aux «RENCONTRES MUSICALES DE CHAMPTERCIER» qui se dérouleront le samedi 7 juillet sur la place GASSENDI. Le Brass Band Dignois, les Décibabel de Gap et ZOUMAÏ seront les animateurs musicaux de cette fête. Nous vous rappelons que les rencontres musicales sont aussi un espace où vous pouvez, vous aussi, pousser la chansonnette ; la seule condition est de penser à vous inscrire par avance à notre « scène ouverte ».

Champtercier *Pratique*

INFOS MAIRIES

Naissances :

- MARTIN Chloé née le 22 novembre 2017
- BERNARD Rafael né le 27 mars 2018
- BOYER Mila née le 16 avril 2018
- CASTELLO Célia née le 19 avril 2018

Décès :

- NEVE Maurice décédé le 17 Décembre 2017
- BAYLE Gaston décédé le 25 janvier 2018
- TELLE épouse TROUCHE Françoise décédée le 19 mars 2018

HORAIRE OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE ET DE LA POSTE

Le secrétariat de mairie est ouvert le **lundi de 13 h 30 à 18 h.**

Du **mardi au samedi inclus** le matin de **8 h à 12 h.**

L'agence postale est ouverte du **mardi au samedi inclus de 8 h à midi.**

La page Facebook « Mairie de Champtercier » a été réactivée, vous pourrez y trouver des informations sur la commune.



N°24 Juin 2018

Responsable de la publication

Régine Ailhaud-Blanc

Maquette Jean-Marie Martin

Impression ODIM

La Chouette gourmande **UN NOUVEAU RESTAURANT À CHAMPTERCIER**

La commune de Champtercier renoue avec ses traditions gourmandes grâce à Alice et Nicolas Khatchadourian qui ont ouvert leur nouveau restaurant : «La Chouette gourmande».

Alice et Nicolas Khatchadourian ont choisi d'ouvrir leur restaurant «La Chouette gourmande» le 14 février dernier, jour de la Saint-Valentin, fête des amoureux ! Comme un porte-bonheur, une promesse de toucher le cœur de leurs clients, après avoir comblé leurs papilles... À respectivement 28 et 30 ans, ce jeune couple qui habite la commune a décidé de se lancer dans l'aventure de la restauration pour faire découvrir aux gens d'ici les spécialités qui leur ressemblent et rappellent leurs origines, à la fois corses et arméniennes.

Ils ont travaillé pendant plus de 5 ans dans la vente et la restauration avant de s'établir à leur compte. Ils ont tous les deux suivi une formation au lycée hôtelier de Marseille. Nicolas est maintenant derrière les fourneaux et Alice en salle. «Nous faisons aussi à manger à la demande, sur commande, signale Alice. Il suffit de téléphoner deux ou trois jours avant pour réserver».

DES PRODUITS LOCAUX

Pour découvrir par exemple le Beurek, chausson de viande hachée aux saveurs méditerranéennes, les aubergines à l'arménienne, confites à l'aïl, ou le Kefte, boulettes mélangeant viande hachée, oignons et persil, il suffit de passer commande à l'avance au restaurant et de venir déguster sur place.

«Nous utilisons le plus possible des



produits locaux que nous allons chercher dans les alentours», insiste Alice Khatchadourian. Le bœuf bio arrive directement de la Ferme de la treille, à Aiglun, le fromage de chèvre du domaine de la Tuillère, au Chaffaut. «Tout est fait maison et nous tenons à ce que ce soit transparent pour les clients», ajoute la jeune femme.

Le restaurant est ouvert du mardi au dimanche. Une formule est proposée en semaine, pour le déjeuner et elle change tous les jours. Le dimanche, un menu unique comprenant entrée, plat, fromage et dessert est proposé à 25 € par personne.

Pour tout savoir sur les surprises gastronomiques que vous réserve la Chouette gourmande, on peut aussi se connecter à la page Facebook du restaurant.

Renseignements

et réservations : 06 32 65 00 69